

FdR n° 19

Feuille de Route, nouvelle série : organe de diffusion et d'études de l'association S.E.H.R.I.

retrouvez nous sur : <http://sehri.forumactif.com/>

SEHRI, association loi 1901, fondée en 2007



SPECIAL COLONIES

LA GARNISON OUBLIEE DE SAINTE LUCIE

1793 -1796

Par Didier Davin

Président du Bivouac, membre de la SEHRI

L'OFFENSIVE ANGLAISE CONTRE LES ANTILLES 1793-1794

Sainte Lucie petite île des Caraïbes (620 kms², coupée en deux par une chaîne montagneuse et volcanique dans le sens de sa hauteur), au Sud de la Martinique, fut disputée constamment entre Français et Anglais. Au début de la Révolution, elle était de possession française depuis 1651. S'y était installée une économie de plantations, basée sur l'esclavage, comme dans l'ensemble des Antilles sous contrôle européen, et la population comptait 2198 blancs, 1580 noirs et métis libres et à peu près 18.000 esclaves. La Révolution en métropole avait eu là aussi de répercussions. Dès 1791, une révolte d'esclave avait eu lieu pour obtenir la Liberté. Les meneurs avaient été exécutés.

En 1793, les Britanniques, profitant du chaos européen et d'une France nouvellement républicaine en guerre avec tous et attaquée de toutes parts, comptaient bien raffer les Antilles françaises pour leur compte.

Si à Saint Domingue la situation était compliquée, elle semblait plus facile pour des îles plus petites où les planteurs, souvent royalistes, prêteraient la main à l'invasion pour éviter la propagation d'idées subversives venues de métropole, dont l'égalité des droits entre Blancs et Noirs. Ce qui signifiait à terme la fin de l'esclavage, base de leur économie.

En Avril 1793, les Britanniques s'emparaient de Tobago.

Au début de 1794, une expédition se monte contre la Martinique qui tombait le 23 mars. Après y avoir laissé une garnison, les Britanniques faisaient voile vers Sainte Lucie. L'île n'était défendue que par 3 petits bataillons d'hommes de couleur encadré par l'ex Garde Nationale (ou 1^e 2^e et 3^e bataillons de Sainte Lucie) et quelques artilleurs, depuis que l'esclavage avait été officiellement aboli dans les colonies, par décret de la Convention de février. Seuls 100 hommes de troupes régulières forment le fond restant de l'ancienne garnison.

En dehors de quelques batteries côtières, la principale défense de l'île se trouve au Morne Fortune, un haut plateau avec quelques forts et batteries en fort mauvais état à cause du climat. Le poste surplombe la capitale insulaire: Castries. Le général Ricard commande en chef.

Le 1^{er} Avril, en sous- effectifs, les défenses de l'île sont submergées par les Anglais du général Dundas, après un combat de 14 heures. La garnison capitule. Le premier gouverneur anglais nommé : Gordon, est rapidement destitué pour corruption et remplacé par le lieutenant-colonel Stewart. L'esclavage est rétabli par les Anglais. Dans le centre de l'île, montagneux et couvert de forêts, s'organise une guérilla » républicaine » emmenée par deux hommes de couleur libres : Marin Pedre et Marinier Puis les Anglais se tournent vers la Guadeloupe, dont ils s'emparent aussi.

Des réfugiés républicains de la Guadeloupe, ainsi que d'ex esclaves en fuite viennent renforcer les guérilleros de Sainte Lucie qui s'intitulent désormais « l'armée française des bois »



LES EXPEDITIONS DE RENFORTS DE LA METROPOLE ET LA REPRISSE DE LA GUADELOUPE PUIS DE SAINTE LUCIE

Lorsqu' une petite expédition de renfort prend la mer de l'île d'Aix le 23 Avril 1794, elle ignore que la Guadeloupe

est désormais à l'ennemi. Avec les deux commissaires de la Convention : Pierre Chrétien et Victor Hugues, il y a un millier d'hommes d'un bataillon de sans culottes¹, une guillotine, et le décret de libération des esclaves voté . Trois symboles de ce que le terrible Victor Hugues allait bouleverser dans les Antilles: la situation militaire, la situation politique, la situation sociale. Arrivé le 1er Juin en vue de la Désirade, les Français apprennent enfin la chute de la Guadeloupe. Malgré que les ordres indiquent, dans ce cas, un repli sur les Etats Unis, et contre l'avis de tous, Victor Hugues décide de débarquer. Avec sa poignée d'hommes et 200 marins et en 4 jours, il s'empare de Pointe à Pitre et de son port, et Aubert, par surprise, du fort "Fleur d' Epée". Hugues s'y retranche, transformant la ville en arsenal et camp militaire. Il va véritablement lever une armée de terre ! Proclamant le décret d'abolition de l'esclavage, il décide de former immédiatement deux bataillons d'hommes de couleurs qu'il fait encadrer par des hommes du bataillon des "Sans Culottes", organise des compagnies d' artillerie, de sapeurs, de dragons. « *Beaucoup ont pris le parti des armes et se sont montrés dignes de combattre pour la liberté. Vous verrez par l'état ci joint la perte immense que nous avons fait en hommes. J'ai pris le parti de former trois bataillons dans lesquels j'ai amalgamé tous les sans culottes. Ce mélange a produit le meilleur effet possible sur l'esprit des ci devant esclaves. Je leur ai accordé la même paye que les troupes de France dans les colonies. Ils s'exercent deux fois par jour et sont fort adroit au maniement des armes. Ils sont infiniment flattés d'être traités comme nos frères les sans culottes* ».

Avec son armée d'ex esclaves et quoiqu'en infériorité numérique évidente, faisant une guerre extrêmement audacieuse et sans pitié, Victor Hugues chasse les Anglais de la Guadeloupe en décembre 1794 et se venge cruellement sur les royalistes qui les ont aidés. Devenu véritable consul à la Guadeloupe, il y commande avec une main de fer, régissant la politique et l'économie, rétablissant un travail forcé pour les plantations, n'oubliant pas de se servir au passage en particulier dans la guerre de course qu'il monte sur une grande échelle. Ayant reçu des renforts en 1795², il va pouvoir lancer des offensives sur les autres îles des Antilles sous contrôle anglais.

Avec les renforts militaires, est arrivé le commissaire de la République Goyrand . Victor Hugues le convainc d'aller s'emparer de Sainte Lucie encore sous le contrôle des Anglais.

LA REPRISE DE SAINTE LUCIE 1795

Sur l'île, la guérilla antibritannique et anti esclavagiste est toujours active. Une révolte servile a eu lieu en février 1795.

Un premier groupe de soldats républicains (250 hommes du bataillon des Antilles) venu de la Guadeloupe débarque à la Soufrière . Ils sont menés par le chef de bataillon Cottin . Ralliant les guérilleros de l'intérieur de l'île, emmenés par Marinier, ils réussissent à repousser les Anglais jusque sur le morne Fortune.

¹ le « bataillon des sans culottes » était formé avec des troupes dispersées dont le 1^{er} bataillon de chasseurs des Pyrénées Occidentales sous les ordres du chef de bataillon Boudet, d'une compagnie d' infanterie et deux compagnies d' artillerie aux ordres du capitaine Pelardy. On note aussi la présence des généraux Aubert et Rouyer et de l'adjutant général Cartier. La petite flottille qui porte les troupes est commandée par le capitaine de vaisseau Leissegues.

² C'est le 30 Vendémiaire an III (21 Octobre 1794) que le bataillon de la Réunion entièrement réorganisé est embarqué pour la Guadeloupe, pour accompagner les commissaires Goyrand et Lebas avec le bataillon des Antilles formé de 500 blancs et 200 hommes de couleur (dont un certain Magloire Pelage), commandé par le chef de bataillon Cottin et une compagnie d' Artillerie de 120 hommes. Le bataillon de la Réunion est réparti sur les frégates : l' Insurgente, l' Astrée et le Volontaire, la flûte: La Normandie reçut la 8e compagnie. La Semillante, la Thetis et le Duras reçurent le reste (3 compagnies et les canonnières). On mit la voile le 3 Brumaire. Le 5 Janvier 1795, le Duras fut capturé avec son équipage et ses passagers. Le reste de l'expédition atteint Pointe à Pitre le 10 Janvier.

Mais ceux-ci contre attaquent et c'est aux Français d'être à leur tour encerclés sur la Soufrière.

Goyrand débarque à ce moment le 18 Avril à la Soufrière et galvanise la résistance .Une attaque est repoussée le 21 Avril (Fond Doux, bataille de Rabot).

Goyrand proclame de nouveau l'abolition de l'esclavage dans l'île.

Le 25 de nouveaux hommes arrivent de la Guadeloupe, avec Magloire Pelage et surtout de l'artillerie, pour repousser un deuxième assaut britannique

Ces derniers se replient alors sur Castries et le Morne Fortune, protégés par leur flotte.

Les Français reçoivent le reste du bataillon des Antilles. Et Goyrand forme en Mai deux nouveaux bataillons de Sainte Lucie (les 1^{er} et second) et un bataillon de grenadiers. « *Soldats noirs très disciplinés, mais manquant des effets vestimentaires et de certains accoutrements* »

Les Français mettent bientôt le siège sur les fortifications anglaises et les bombardent. Le 9 Juin Magloire Pelage s'illustre en s'emparant de la batterie Ciceron . Il est élevé immédiatement au grade de chef de bataillon. Puis le capitaine Chalvidan s'empare du poste de la Vigie. Les Anglais sont défaits également à Pigeon Island. Après un siège de deux mois, les Britanniques évacuent leurs positions dans la nuit du 18 au 19 Juin, en s'embarquant sur leur flotte. Ils laissent derrière eux leurs femmes et enfants et blessés.

Goyrand, chevaleresque, les fera renvoyer à la Dominique.

L'ORGANISATION DE SAINTE LUCIE SOUS GOYRAND ET LA REPRISE DE L'ILE PAR LES ANGLAIS

En charge de la Colonie, Goyrand traduit les planteurs royalistes devant les tribunaux révolutionnaires et plusieurs d'entre eux perdent la tête sur la guillotine amenée par ses soins à Sainte-Lucie.

Goyrand écrit: « Après la prise de l'île, les principaux responsables ont quitté Sainte-Lucie avec les Anglais. Cette île a été négligée sous l'Ancien Régime. Il y a maintenant 900 Blancs et 13 000 Nègres ici. La majeure partie de la terre n'est pas cultivée, mais l'agriculture est encore vivante... Dès que Carénage est tombé en nos mains, j'ai entamé l'établissement d'une administration temporaire. J'ai enjoint tous les hommes à retourner chez eux et à reprendre leurs occupations habituelles.. Il y eut des désordres et quelques pillages. Mes ordres ont été heureusement suivis dans six municipalités que j'ai créées dans la colonie. Ces municipalités ont à leur tête certains bons Africains et hommes de couleur qui savent lire et écrire. Ce qui prouve que tous jouissent de leur liberté civique et de leur égalité politique en accord avec la Constitution française. Les autorités municipales ont été invitées à me rendre compte des événements et comportements publics chaque décade. Les maires font office de policiers et peuvent convoquer l'armée. J'ai décidé que les châtiments ne devaient être infligés qu'aux traîtres susceptibles d'entretenir des correspondances criminelles avec la Martinique ou tentant de soulever les Africains par des discours ou des actions séditeuses ou de les encourager à suivre des adversaires de la Révolution pendant l'occupation anglaise. J'ai statué dans une proclamation officielle que les droits civiques seraient respectés et qu'aucune action injuste ou arbitraire ne serait tolérée. La loi n'a puni que les plus méchants.

Les maisons des émigrants ont été mises sous séquestres. Leurs femmes et enfants ne sont pas autorisés à correspondre avec eux. Les Africains à la tête des municipalités se sont bien comportés et ont été respectueux de la loi. Je leur ai demandé d'être bienveillants et justes dans leurs rapports avec leurs subordonnés. Quoi qu'il en soit, j'ai réquisitionné les récoltes... ».

Il commence alors à mettre l'île sur le pied de guerre. Et envoie des renforts lors des expéditions contre Saint-Vincent et Grenade.

L'île compte alors comme garnison : ses deux bataillons de Saint Lucie. Parmi les officiers on trouve Michel Jacques François Achard, lieutenant au 2^e bataillon qui deviendra colonel du 108^e de Ligne en 1811 sous l'Empire. Mais aussi le 1^{er} bataillon des Antilles et le 3^e bataillon des Sans Culottes, un bataillon de carabiniers. Les batteries de côtes sont renforcées, les fortifications du Morne Fortune restaurées. On emmagasine poudre et munitions. Puis Goyrand réquisitionne tous les hommes en état de se battre, montant ses effectifs à environ 2000 hommes.

A la Barbade, les Anglais réunissent une flotte sous l'amiral Christian et un corps expéditionnaire sous le général Abercrombie. Le 28 Mai 1796 la flotte anglaise paraît devant l'île : 7 vaisseaux de ligne, 12 frégates et 150 transports. Le 30 Mai, les soldats commencent à débarquer 2000 hommes à l'anse du Choc. Les Français tentent de s'y opposer. Magloire Pelage est blessé. Le flot continue d'arriver le lendemain. Il faut reculer sur le Morne Doudon, puis de nouveau sur le Morne Fortuné.

Un premier assaut est repoussé, puis un deuxième le 7 mai avec de grosses pertes chez l'adversaire, dont le général Malcombe.

Les Britanniques comprenant qu'ils n'emporteront pas la place d'assaut se lancent dans un siège en règle avec batteries et tranchées. Ils sont tellement plus nombreux. Cependant la garnison française, emmenée par Goyrand, ne renonce pas, démolit par des contre-feux les batteries ennemies, effectue des sorties pour reprendre des positions, tandis que des compagnies franches dans le reste de l'île harcèlent l'ennemi. Et pourtant on est bientôt à 500 contre 17.000 ! Quelques déserteurs étrangers au service de l'Angleterre viennent grossir les rangs.

Nous sommes le 23 Juin, la place tient toujours, bombardée, affamée. Un assaut général anglais est de nouveau repoussé. Les Britanniques augmentent encore le nombre de leurs batteries. Le 30 Juin nouvelle attaque : nouvel échec britannique. La garnison n'a plus de vivres, plus d'eau potable, plus de matériel ni médicaments pour les blessés. Deux cent hommes ont péri lors du dernier assaut. 24 officiers, et un millier d'hommes depuis le début. Il reste deux barils de poudre ! Il n'y a plus rien à espérer.

Le 1^{er} Juillet, Goyrand demande un armistice puis une capitulation honorable qui est accordée. La garnison sort devant les Anglais qui présentent les armes, impressionnées. Quatre-vingt-dix européens et le reste : des soldats noirs héroïques, en loques, ont tenu tête.

Le général Abercrombie apostrophe ses officiers : « *Ces pauvres Africains, que vous avez vu passer, presque sans chemises, sans bas et sans culottes, nous ont prouvé dans la défense de cette bicoque, qu'ils savent se distinguer lorsqu'ils sont bien dirigés* »

Les Anglais remettent donc la main sur l'île et y rétablissent l'esclavage. Ils la rendent provisoirement en 1802 pour la reprendre définitivement en 1803 et la garder.

DES HULANS FRANÇAIS AU SERVICE DES ANGLAIS A SAINT DOMINGUE

Le régiment des uhlands britanniques est créé le 2 novembre 1793 par le général émigré Louis de Bouillé. Le corps est composé de 4 compagnies de 302 uhlands groupés en 2 escadrons. Le régiment est soumis au même règlement que les dragons légers anglais pour l'entretien, l'administration et la solde.

Le corps est constitué en juillet 1793. Il participe à la campagne de Belgique et de Hollande contre les troupes de la Convention. Ils combattent courageusement pendant la retraite de Hollande, mais auraient commis de nombreux actes de pillages, d'outrages aux populations et même des meurtres.

Le régiment est embarqué en août 1795 pour Portsmouth pour participer à l'expédition de l'île d'Yeu où il souffre de faim et de soif. Son effectif est de 24 officiers et 347 hommes, 89 chevaux d'officiers et 347 de troupe. Ils portent une shapska blanche, à turban de fourrure noire, cordon jaune. Le plumet rouge dans une tulipe est porté à gauche. L'habit est rouge, laissant voir les huit derniers boutons, avec deux groupes de deux boutons à ganses et floches jaunes sur le devant. Le collet est vert passepoilé de jaune. Parements en pointe verts devant et derrière la manche, passepoilé jaune avec un trefle devant.

Pattes d'épaule vertes. 453 hommes sont embarqués le 18 mars 1796 pour aller combattre l'ancien esclave Toussaint Louverture, devenu propriétaire d'esclaves et général.

À Sainte-Lucie les uhlands britanniques sont employés à pied avec des fusils, ils prennent l'île en mai-juin 1796 mais se conduisent fort mal, se mutinent et désertent ; 7 doivent être fusillés à bord des bâtiments par le corps lui-même, 26 ont déserté. Le corps est ré-embarqué pour Spithead fin juillet, le lieutenant-colonel de Bouillé, l'aumônier, le chirurgien et 8 officiers restent aux Îles. Le 18 août 1796 le corps est licencié par ordre du colonel Nesbitt, inspecteur des troupes étrangères, 4 compagnies des anciens uhlands britanniques et quelques officiers rejoignent la légion de Saint Domingue ou de Montalembert. Pour se faire il faut toutefois, des habits et des hommes.



Équipement : difficile

Bien que des habits neufs faits sur mesures ont été commandés, ainsi que cent bottes, le complet des redingotes est manquant. De plus, des problèmes d'adresses risquent d'égarer les envois, le régiment attendant de les recevoir sur l'île de Wight mais les expéditeurs ne se renseignent pas sur son adresse.

Adresse utile si toutefois les effets passent la douane : une partie de ces derniers y sont bloqués, nécessitant d'écrire au ministre de la guerre britannique afin de pouvoir les faire retirer. Si cela devait être long « je ferai ma foi faire au moins les vestes et les habits et dans tous les cas les redingotes qui manquent...n'oubliez pas surtout les éperons c'est bien essentiel »

Le 3 octobre, cent paires de bottes de cavalerie sont livrées. Leur piteuse fabrication préoccupe l'officier chargé de l'habillement comme il en fait part dès le 5 : « cela me donne de grandes inquiétudes pour l'avenir, c'est que les pieds sont trop petit et que le coup de pied ne peut passer, il en sera de même pour les habits si vous n'y prenez la plus grande

attention, nos hommes étant de la plus haute taille, la plus grande partie ne convient pas ! Il faut que les habits de sergent soient avec des draps le meilleur possible ». L'état du régiment est si déplorable, il faut « ragauter » 120 habits déjà fabriqués, que des officiers demandent leur licenciement et que le conseil d'administration craint leur désertion. L'heure est à l'apaisement. Le 24 novembre suivant, la livraison des uniformes est en retard et il est envisagé pour ce renfort destiné à prendre la mer, d'avancer 10 à 12 livres de dépense « au moyen de quoi 160 hommes seront bien outillés et ménageront pendant la traversée des uniformes déjà bien avancés par l'allée et les retours d'Amérique » ; dépense supplémentaire nécessaire si on ne veut pas avoir des hommes habillés de guenilles alors que la dépense d'achat a été effectuée. Afin d'armer les hommes, des achats de sabres sont effectués mais sur un modèle plus cher. Le régiment est doté de bonnets qui sont livrés mais sans les raquettes, ce qui ne permet pas de « réparer » le second escadron.

Le recrutement aussi pose problème

En effet, l'officier resté à Londres se laisse persuader par des hommes qui arrivent de France que les désertions dans l'armée de Beurnonville sont nombreuses, « immense... par bandes de 100 ». Son enthousiasme à cette déroute rêvée des armées de la République est vite douché par le constat qu'aucun de ces déserteurs ne s'est présenté pour s'engager. Lorsque des recrues se présentent, « c'est atroce ». Le 17 juin, sur sept hommes, un a 56 ans mais figurant 10 ans de plus, sans cheveux (il est renvoyé), un autre à la jambe cassé (il est jugé incapable de servir par le chirurgien) et un dernier mesure moins d'un mètre 55 : « tous [sont] vilains ». L'espoir renaît toutefois de pouvoir recruter des allemands alors que le nerf de la guerre est presque absent : les sous-officiers et soldats, au moment de partir n'ont pas touché de solde.



Malgré tout cela, le moral reste bon. Les officiers espèrent pouvoir rejoindre Saint-Domingue et partir et surtout démontrer aux anglais, dont l'officier Pearse « nous conseil très mal » que les uhlands sont une troupe. Pour se faire le capitaine désire une inspection afin de pouvoir embarquer et « bientôt nous crierons vive le Roi ».

LE DEPUTE QUI ABOLIT L'ESCLAVAGE

Léger Félicité Sonthonnax est né le 17 mars 1763 à Oyonnax dans l'Ain. Fils aîné de Jules Sonthonax, négociant, et d'Antoinette Simonet. Marié en 1796 à Marie Blaigneat, veuve d'un riche maître.

Elève au collège de Nantua puis pensionnaire au séminaire de Toul en 1780, il étudie le à Dijon et devient avocat à Paris

de 1784 à 1789. Grand propriétaire terrien à Oyonnax et Arbet avec son père, il commence à prêter de l'argent.

Rédacteur du journal Les Révolutions de Paris, il devient avocat au Tribunal de cassation en 1791. Il rencontre Brissot au club des Jacobins, et lorsque la Société des Amis des noirs demande l'abolition de la traite et l'égalité des hommes de couleur, Sonthonax se prononce déjà, dans un article du 25 septembre 1790 des Révolutions de Paris, pour l'abolition immédiate de l'esclavage. C'est grâce à l'appui de Brissot et du duc d'Orléans qu'il est désigné comme l'un des trois commissaires civils pour Saint-Domingue le 4 avril 1792, « chargés d'appliquer le décret de mars 1792 qui accorde l'égalité aux hommes de couleur ». Arrivés sur place, « ils doivent faire face à un pouvoir blanc en déliquescence, alors que des hommes de couleur ont pris les armes, ont négocié avec les esclaves révoltés, eux-mêmes liés aux Espagnols. L'entrée en guerre de l'Angleterre et de l'Espagne en février et mars 1793 ne fait qu'ajouter à la complexité de la situation, d'autant que le pouvoir blanc s'entend avec l'Espagne et surtout l'Angleterre pour maintenir l'esclavage. L'insurrection des esclaves est cependant devenue l'élément essentiel qui commande la politique de Sonthonax sur l'île ».

Sonthonnax « choisit l'alliance avec le groupe des noirs libres et Toussaint Louverture, pariant sur l'amalgame de la couleur, l'alliance entre la Révolution française et les noirs de Saint-Domingue ». Le 4 janvier 1793, Sonthonnax fait part de ses inquiétudes et de sa situation à Brissot : il est seul et isolé face aux blancs de la colonie et à l'insurrection des noirs. Il se montre alors perplexe quant à un affranchissement subit qu'il juge alors dangereux. Dès lors, Sonthonnax met sa politique d'affranchissement progressive en route : le 11 juillet 1793, il permet le mariage entre une esclave et un colon, mais aussi entre une femme libre et un esclave, donnant la liberté et la citoyenneté à l'épouse, l'époux anciennement esclave et aux enfants. Afin que cet arrêté soit compréhensible de tous, il est transcrit en créole. Se trouvant dans la partie Nord, il proclame, le 29 août 1793, l'abolition générale de l'esclavage avec maintien de la structure hiérarchique des plantations. C'est la vision radicale de Sonthonnax que reprend Toussaint Louverture dont il favorise l'armement pour lutter contre les colons qui font appel aux anglais. Mis en accusation le 16 juillet 1793, il rentre le 12 thermidor an II. Il comparaît devant la Convention qui le disculpe. Le 16 pluviôse an II, la Convention décrète l'abolition de l'esclavage. Il est vivement attaqué pour ses positions en faveur de noirs après le 9 thermidor, par Gouly et les colons, qui tentent de le faire condamner à mort comme terroriste et jacobin. Renvoyé en mai 1796 dans l'île par le ministre de la marine, Truguet, il est accueilli par les vivats de la foule. Il entreprend de redonner une vie économique à l'île et s'attarde sur l'éducation. Il place Toussaint Louverture à la tête de la colonie et est élu député de Saint-Domingue au Conseil des Cinq-Cents le 14 octobre 1795. Mais le général mulâtre Rigaud fait pratiquement sécession dans le Sud de l'île, et les relations se dégradent avec Toussaint Louverture. Sous la pression de ce dernier, il regagne la France en 1796 et siège au conseil des Cinq-Cents jusqu'en 1798. C'est là qu'il intervient, où il dénonce la conduite de Toussaint-Louverture. Républicain et ami de Carnot, il est arrêté quelque temps après le coup d'Etat du 18 brumaire et est incarcéré à la Conciergerie. Il est arrêté à tort après l'attentat de la rue Saint-Nicaise en 1799 ainsi que pour avoir critiqué la politique de Rochambeau à Saint-Domingue. Le 21 juillet 1804, le bulletin de police note que « sa femme demande sa liberté. Appuyé par le Prince Impérial ». Il demeure 71 rue du St Père à Paris jusqu'en 1813 date de son retour à Oyonnax. Durant cette période parisienne, c'est son frère qui s'occupe de ses affaires financières. Toujours influent, il permet avec Clerc à la ville de Nantua, qui le remercie le 20 avril 1810, de conserver le tribunal. Il paye 1 300 francs et 20 centimes d'impositions en 1811. Il ouvre un registre des obligations et intérêts à son profit en juillet 1812. Il décède dans la misère le 28 juillet 1813.